Jean Roune, Britamius XIII ouide

SCENE V

AGRIPPINE, BURRHUS

AGRIPPINE

Quel attentat, Burrhus!

BURRHUS

Je n'y pourrai survivre Madame : il faut quitter la cour et l'empereur.

AGRIPPINE

Quoi ? du sang de son frère il n'a point eu d'horreur?

BURRHUS

Ce dessein s'est conduit avec plus de mystère 52. 1620 A peine l'empereur a vu venir son frère, Il se lève, il l'embrasse, on se tait, et soudain César prend le premier une coupe à la main : « Pour achever ce jour sous de meilleurs auspices, Ma main de cette coupe épanche les prémices, Dit-il; dieux, que j'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réunion. » Par les mêmes serments Britannicus se lie. La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie, Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords, 1630 Le fer ne produit point de si puissants efforts. Madame, la lumière à ses yeux est ravie,

Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie. Jugez combien ce coup frappe tous les esprits : La moitié s'épouvante et sort avec des cris, Mais ceux qui de la cour ont un plus long
Sur les yeux de César composent leur visa
Cependant sur son lit il demeure penché;
D'aucun étonnement il ne paraît touché :
« Ce mal, dont vous craignez, dit-il, la vic
lédo A souvent, sans péril, attaqué son enfance Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage Sur les yeux de César composent leur visage. Cependant sur son lit il demeure penché; « Ce mal, dont vous craignez, dit-il, la violence 1640 A souvent, sans péril, attaqué son enfance. » Narcisse veut en vain affecter quelque ennui, Et sa perfide joie éclate malgré lui. Pour moi, dût l'empereur punir ma hardiesse, D'une odieuse cour j'ai traversé la presse, Et j'allais, accablé de cet assassinat, Pleurer Britannicus, César et tout l'État.

AGRIPPINE

Le voici. Vous verrez si c'est moi qui l'inspire 53.

SCÈNE VI

AGRIPPINE, NÉRON, BURRHUS, NARCISSE

NÉRON, voyant Agrippine.

Dieux!

AGRIPPINE

Arrêtez, Néron : j'ai deux mots à vous dire. Britannicus est mort, je reconnais les coups; 1650 Je connais l'assassin.

NÉRON

Et qui, Madame?

AGRIPPINE

Vous.

NÉRON

Moi! Voilà les soupçons dont vous êtes capable. Il n'est point de malheur dont je ne sois coupable; Et si l'on veut, Madame, écouter vos discours, Ma main de Claude même aura tranché les jours.

Itinera Electronica

Du texte à l'hypertexte

Tacite, Annales, Livre XIV

Chap. I-X

Chap. I-X

[14,1] I. Sous le consulat de C. Vipstanus et de Fontéius, Néron ne différa plus le crime qu'il méditait depuis longtemps. Une longue possession de l'empire avait affermi son audace, et sa passion pour Poppée devenait chaque jour plus ardente. Cette femme, qui voyait dans la vie d'Agrippine un obstacle à son mariage et au divorce d'Octavie, accusait le prince et le raillait tour à tour, l'appelant un pupille, un esclave des volontés d'autrui, qui se croyait empereur et n'était pas même libre. "Car pourquoi différer leur union ? Sa figure déplaît apparemment, ou les triomphes de ses aïeux, ou sa fécondité et son amour sincère ? Ah! l'on craint qu'une épouse, du moins, ne révèle les plaintes du sénat offensé et la colère du peuple, soulevée contre l'orgueil et l'avarice d'une mère. Si Agrippine ne peut souffrir pour bru qu'une ennemie de son fils, que l'on rende Poppée à celui dont elle est la femme : elle ira, s'il le faut, aux extrémités du monde ; et, si la renommée lui apprend qu'on outrage l'empereur, elle ne verra pas sa honte, elle ne sera pas mêlée à ses périls." Ces traits, que les pleurs et l'art d'une amante rendaient plus pénétrants, on n'y opposait rien : tous désiraient l'abaissement d'Agrippine, et personne ne croyait que la haine d'un fils dût aller jamais jusqu'à tuer sa mère.

[14,2] II. Cluvius rapporte qu'entraînée par l'ardeur de conserver le pouvoir, Agrippine en vint à ce point, qu'au milieu du jour, quand le vin et la bonne chère allumaient les sens de Néron, elle s'offrit plusieurs fois au jeune homme ivre, voluptueusement parée et prête à l'inceste. Déjà des baisers lascifs et des caresses, préludes du crime, étaient remarqués des courtisans, lorsque Sénèque chercha, dans les séductions d'une femme, un remède aux attaques de l'autre, et fit paraître l'affranchie Acté. Celle-ci, alarmée tout à la fois pour elle-même et pour l'honneur de Néron, l'avertit "qu'on parlait publiquement de ses amours incestueuses; que sa mère en faisait trophée, et qu'un chef impur serait bientôt rejeté des soldats." Selon Fabius Rusticus, ce ne fut point Agrippine, mais Néron, qui conçut un criminel désir; et la même affranchie eut l'adresse d'en empêcher le succès. Mais Cluvius est ici d'accord avec les autres écrivains, et l'opinion générale penche pour son récit ; soit qu'un si monstrueux dessein fût éclos en effet dans l'âme d'Agrippine, soit que ce raffinement inouï de débauche paraisse plus vraisemblable chez une femme que l'ambition mit, encore enfant, dans les bras de Lépide, que la même passion prostitua depuis aux plaisirs d'un Pallas, et que l'hymen de son oncle avait instruite à ne rougir d'aucune infamie.

[14,1] Gaio Vipstano {C-} Fonteio consulibus diu meditatum scelus non ult Nero distulit, uetustate ir coalita audacia et flagrantior in dies amore Poppae sibi matrimonium et discidium Octaviae incolumi haud sperans crebris criminationibus, aliquando pe incusare principem et pupillum uocare, qui iussis a obnoxius non modo imperii, sed libertatis etiam in cur enim differri nuptias suas? formam scilicet dis triumphales auos, an fecunditatem et uerum animu ne uxor saltem iniurias patrum, iram populi aduers superbiam auaritiamque matris aperiat. quod si nui Agrippina non nisi filio infestam ferre posset, redd ipsa Othonis coniugio: ituram quoque terrarum, ub potius contumelias imperatoris quam uiseret pericu immixta. haec atque talia lacrimis et arte adulterae penetrantia nemo prohibebat, cupientibus cunctis i potentiam matris et credente nullo usque ad caeder duratura filii odia.

[14,2] Tradit Cluuius ardore retinendae Agrippinar potentiae eo usque prouectam, ut medio diei, cum temporis Nero per uinum et epulas incalesceret, of saepius temulento comptam in incesto paratam; iai lasciua oscula et praenuntias flagitii blanditias adn proximis, Senecam contra muliebris inlecebras sut femina petiuisse, immissamque Acten libertam, qu suo periculo et infamia Neronis anxia deferret peri esse incestum gloriante matre, nec toleraturos mili profani principis imperium. Fabius Rusticus non A sed Neroni cupitum id memorat eiusdemque libert disiectum, sed quae Cluuius, eadem ceteri quoque prodidere, et fama huc inclinat, seu concepit animo immanitatis Agrippina, seu credibilior nouae libidi meditatio in ea uisa est, quae puellaribus annis stuj {M-} Lepido spe dominationis admiserat, pari cup usque ad libita Pallantis prouoluta et exercita ad or flagitium patrui nuptiis.

[14,3] III. Néron évita donc de se trouver seul avec sa mère, et, quand elle partait pour ses jardins et pour ses campagnes de Tuscule et d'Antium, il la louait de songer au repos. Elle finit, en quelque lieu qu'elle fût, par lui peser tellement, qu'il résolut sa mort. Il n'hésitait plus que sur les moyens, le poison, le fer, ou tout autre. Le poison lui plut d'abord; mais, si on le donnait à la table du prince, une fin trop semblable à celle de Britannicus ne pourrait être rejetée sur le hasard; tenter la foi des serviteurs d'Agrippine paraissait difficile, parce que l'habitude du crime lui avait appris à se défier des traîtres ; enfin, par l'usage des antidotes, elle avait assuré sa vie contre l'empoisonnement. Le fer avait d'autres dangers : une mort sanglante ne pouvait être secrète, et Néron craignait que l'exécuteur choisi pour ce grand forfait ne méconnût ses ordres. Anicet offrit son industrie : cet affranchi, qui commandait la flotte de Misène, avait élevé l'enfance de Néron, et haïssait Agrippine autant qu'il en était haï. Il montre "que l'on peut disposer un vaisseau de telle manière, qu'une partie détachée artificiellement en pleine mer la submerge à l'improviste. Rien de plus fertile en hasards que la mer : quand Agrippine aura péri dans un naufrage, quel homme assez injuste imputera au crime le tort des vents et des flots ? Le prince donnera d'ailleurs à sa mémoire un temple, des autels, tous les honneurs où peut éclater la tendresse d'un fils."

[14,4] IV. Cette invention fut goûtée, et les circonstances la favorisaient. L'empereur célébrait à Baïes les fêtes de Minerve ; il y attire sa mère, à force de répéter qu'il faut souffrir l'humeur de ses parents, et apaiser les ressentiments de son coeur : discours calculés pour autoriser des bruits de réconciliation, qui seraient reçus d'Agrippine avec cette crédulité de la joie, si naturelle aux femmes. Agrippine venait d'Antium; il alla au-devant d'elle le long du rivage, lui donna la main, l'embrassa et la conduisit à Baules ; c'est le nom d'une maison de plaisance, située sur une pointe et baignée par la mer, entre le promontoire de Misène et le lac de Baïes. Un vaisseau plus orné que les autres attendait la mère du prince, comme si son fils eût voulu lui offrir encore cette distinction; car elle montait ordinairement une trirème, et se servait des rameurs de la flotte : enfin, un repas où on l'avait invitée donnait le moyen d'envelopper le crime dans les ombres de la nuit. C'est une opinion assez accréditée que le secret fut trahi, et qu'Agrippine, avertie du complot et ne sachant si elle y devait croire, se rendit en litière à Baies. Là, les caresses de son fils dissipèrent ses craintes ; il la combla de prévenances, la fit place, à table au-dessus de lui. Des entretiens variés, où Néron affecta tour à tour la familiarité du jeune âge et toute la gravité d'une confidence auguste, prolongèrent le festin. Il la reconduisit à son départ, couvrant de baisers ses yeux et son sein ; soit qu'il voulût mettre le comble à sa dissimulation, soit que la vue d'une mère qui allait périr attendrit en ce dernier instant cette âme dénaturée.

[14,5] V. Une nuit brillante d'étoiles, et dont la paix s'unissait au calme de la mer, semblait préparée par les dieux pour mettre le crime dans toute son évidence. Le navire n'avait pas encore fait beaucoup de chemin. Avec Agrippine étaient deux personnes de sa cour, Crépéréius Gallus et Acerronie. Le premier se tenait debout prés du gouvernail; Acerronie, appuyée sur le pied du lit où reposait sa maîtresse, exaltait, avec l'effusion de la joie, le repentir

[14,3] Igitur Nero uitare secretos eius congressus, abscedentem in hortos aut Tusculanum uel Antiate agrum laudare, quod otium capesseret. postremo, ubicumque haberetur, praegrauem ratus interficere constituit, hactenus consultans, ueneno an ferro ue ui. placuitque primo uenenum. sed inter epulas prii daretur, referri ad casum non poterat tali iam Brita exitio; et ministros temptare arduum uidebatur mu scelerum aduersus insidias intentae; atque ipsa pra remedia munierat corpus. ferrum et caedes quonan occultaretur, nemo reperiebat; et ne quis illi tanto I delectus iussa sperneret metuebat, obtulit ingeniun Anicetus libertus, classi apud Misenum praefectus pueritiae Neronis educator ac mutuis odiis Agrippi inuisus. ergo nauem posse componi docet, cuius pa mari per artem soluta effunderet ignaram: nihil tan fortuitorum quam mare; et si naufragio intercepta : adeo iniquum, ut sceleri adsignet, quod uenti et flu deliquerint? additurum principem defunctae templ et cetera ostentandae pietati.

[14,4] Placuit sollertia, tempore etiam iuta, quando Quinquatruum festos dies apud Baias frequentabat matrem elicit, ferendas parentium iracundias et pla animum dictitans, quo rumorem reconciliationis ef acciperetque Agrippina, facili feminarum credulita gaudia. uenientem dehinc obuius in litora (nam Ar aduentabat) excepit manu et complexu ducitque B: uillae nomen est, quae promunturium Misenum int Baianum lacum flexo mari adluitur, stabat inter ali ornatior, tamquam id quoque honori matris daretui sueuerat triremi et classiariorum remigio uehi. ac t inuitata ad epulas erat, ut occultando facinori nox adhiberetur, satis constitit extitisse proditorem, et Agrippinam auditis insidiis, an crederet ambiguam gestamine sellae Baias peruectam, ibi blandimentu subleuauit metum: comiter excepta superque ipsun collocata, iam pluribus sermonibus, modo familiar iuuenili Nero et rursus adductus, quasi seria consotracto in longum conuictu, prosequitur abeuntem, a oculis et pectori haerens, siue explenda simulation periturae matris supremus adspectus quamuis ferui animum retinebat.

[14,5] Noctem sideribus inlustrem et placido mari quasi conuincendum ad scelus dii praebuere. nec n erat progressa nauis, duobus e numero familiarium Agrippinam comitantibus, ex quis Crepereius Gall procul gubernaculis adstabat, Acerronia super ped cubitantis reclinis paenitentiam filii et recuperatam gratiam per gaudium memorabat, cum dato signo 1 tectum loci multo plumbo graue, pressusque Crepe